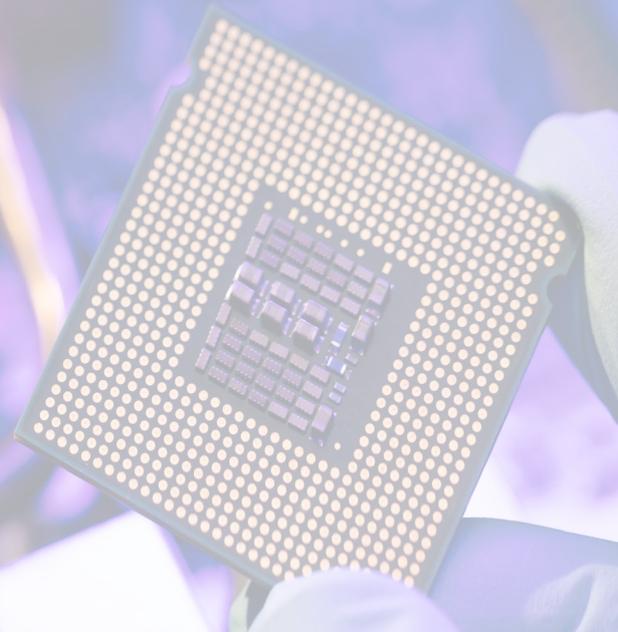
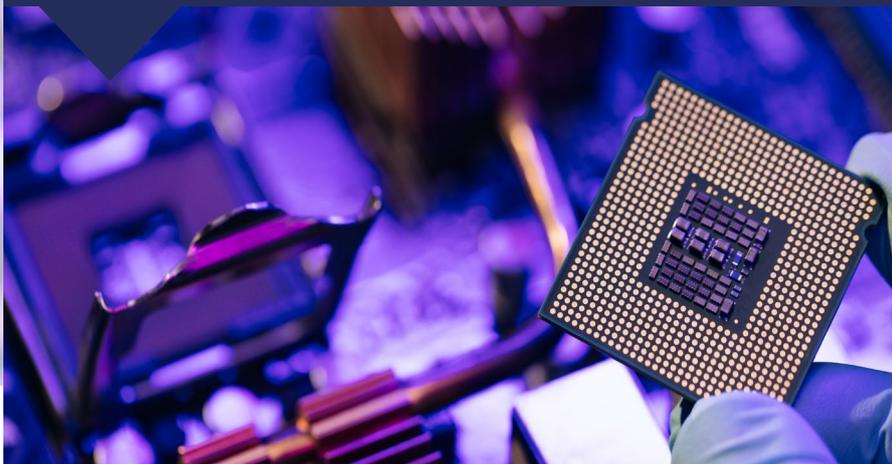


Alta Rendement 2025

Titre de créance complexe de droit français présentant **un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.**



Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance SA (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+⁽¹⁾). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

Alta Rendement 2025 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre de créance est revendu avant la Date d'Échéance⁽²⁾ ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé⁽²⁾.
- **Période de commercialisation :** du 21 mars 2025 (9h00 CET) au 30 mai 2025 (17h00 CET). La période de commercialisation peut être close à tout moment.
- **Éligibilité : Comptes-titres, contrats d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation.** La présente brochure décrit les caractéristiques de Alta Rendement 2025 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN : FR001400Y2M6**

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL | Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

Nous attirons votre attention sur le fait que le titre de créance est destiné à être offert dans le cadre d'une offre dispensée de la publication d'un prospectus (offre adressée à des investisseurs qualifiés). La présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 7).

En quelques mots

Alta Rendement 2025 est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une exposition à la performance de l'indice **iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index®** (le « Sous- Jacent » ou « l'Indice »), calculé dividendes bruts réinvestis et diminué d'un montant fixe de 50 points par an (prélevé sur une base quotidienne).
- À partir de la fin du 4^e trimestre, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 3,125 %⁽¹⁾ par trimestre écoulé, soit 12,50 % par année écoulée, si à une Date d'Evaluation Trimestrielle⁽²⁾, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 90,00 % de son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain final de 125,00 %⁽¹⁾, soit 12,50 % par année écoulée, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Evaluation Finale⁽²⁾.
 - Un remboursement du Capital Initial⁽¹⁾, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 40,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Evaluation Finale⁽²⁾.
 - Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 40,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Evaluation Finale⁽²⁾.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance **Alta Rendement 2025**, soit 1 000 euros. À toutes les Date d'Evaluation de l'Indice mentionnées, l'Indice est pris en compte au niveau de clôture. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Les rendements indiqués dans ce document sont des taux nominaux qui ne tiennent pas compte du niveau de l'inflation. Le rendement réel du produit peut être significativement inférieur dans un contexte de forte inflation. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 30 mai 2025 jusqu'à la Date d'Échéance (le 13 juin 2035) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 30 mai 2025 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/retraite/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel effectif peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **Alta Rendement 2025**, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

⁽¹⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 7).



Avantages / Inconvénients

▶ Avantages



- De la fin du 4^e trimestre à la fin du 39^e trimestre, si à une Date d'Evaluation Trimestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 90,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et récupère son Capital Initial majoré d'un **gain de 3,125 %⁽²⁾ par trimestre écoulé, soit 12,50 % par année écoulée** (soit un TRA Brut Maximum de 11,94 %⁽³⁾).
- À l'échéance des 10 ans, si **Alta Rendement 2025** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Evaluation Finale⁽¹⁾, l'investisseur récupère l'**intégralité de son Capital Initial augmenté d'un gain final de 125,00 %⁽²⁾, soit 12,50 % par année écoulée**.
- À l'échéance des 10 ans, si **Alta Rendement 2025** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial⁽²⁾**, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 40,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Evaluation Finale⁽¹⁾.

▶ Inconvénients



- **Alta Rendement 2025 présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Evaluation Finale⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 40,00 % de son Niveau Initial). La valorisation de **Alta Rendement 2025** à l'échéance est très sensible à une faible variation du niveau de l'Indice autour des seuils de 40,00 % et de 60,00 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 4 à 40 trimestres, soit de 1 an à 10 ans.
- **Le gain maximum de l'investisseur est limité à 3,125 %⁽²⁾ par trimestre écoulé, soit 12,50 % par année écoulée**. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse du niveau de l'Indice (**Effet de Plafonnement du Gain**).
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à **une dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- **L'Indice ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi**. Il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes bruts (versés par les sociétés composant l'Indice au fil de l'eau, tout au long de la vie du titre de créance), puis en soustrayant 50 points par an, sur une base quotidienne. Le dividende moyen réinvesti dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur à 50 points. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) à ce niveau de montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

▶ Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure). Le titre de créance **Alta Rendement 2025** est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risque de perte en capital lié au Sous-Jacent** : Le remboursement du capital dépend de la performance du Sous-Jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le Sous-Jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du Sous-Jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** : En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Émetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.
- **Risque de volatilité, risque de liquidité** : Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.
- **Risques liés à la modification, suppression ou perturbation du Sous-Jacent** : Scientific Beta (France) SAS, l'administrateur du Sous-Jacent, pourrait modifier de façon significative le Sous-Jacent, l'annuler ou ne pas publier son niveau. Dans ces circonstances exceptionnelles l'Agent de Calcul pourra calculer le niveau du Sous-Jacent conformément à la formule et la méthode de calcul en vigueur avant cet événement, remplacer le niveau du Sous-Jacent concerné par celui d'un autre Sous-Jacent ou les titres de créances pourraient éventuellement faire l'objet d'un remboursement anticipé à leur juste valeur de marché. Dans ces cas, les montants de remboursement et, le cas échéant, d'intérêts dus pourraient être inférieurs aux montants de remboursement et, le cas échéant, d'intérêts initialement anticipés et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 7).

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

⁽³⁾ TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements applicables.

Mécanisme de remboursement

Le Niveau Initial est déterminé par le niveau de clôture de l'Indice observé à la Date d'Évaluation Initiale, soit le 30 mai 2025.

► Un remboursement automatique anticipé possible de la fin du 4^e trimestre à la fin du 39^e trimestre

De la fin du 4^e trimestre à la fin du 39^e trimestre, si à une Date d'Évaluation Trimestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 90,00 % de son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante⁽¹⁾ :

Le Capital Initial
+
Un gain de 3,125 % par trimestre écoulé, soit 12,50 % par année écoulée
(soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 11,94 %⁽⁵⁾)
(soit un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 10,83 %⁽⁵⁾)

Dès qu'un remboursement automatique anticipé est activé Alta Rendement 2025 s'arrête ; sinon le titre de créance continue.

► Remboursement à l'échéance des 10 ans (40 trimestres)

À la Date d'Évaluation Finale, le 30 mai 2035, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe le niveau de clôture de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

Cas favorable

Si le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 13 juin 2035 :

Le Capital Initial
+
Un gain final de 125,00 %, soit 12,50 % par année écoulée
(soit un TRA brut⁽³⁾ de 8,41 %)
(soit un TRA net⁽⁴⁾ de 7,32 %)

Cas médian

Si le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 40,00 % de son Niveau Initial mais strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 13 juin 2035 :

Le Capital Initial
(soit un TRA brut⁽³⁾ de 0,00 %)
(soit un TRA net⁽⁴⁾ de -1,00 %)

Cas défavorable

Si le niveau de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 40,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit⁽²⁾ le 13 juin 2035 :

Le Capital Initial diminué de la performance négative de l'Indice
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse du niveau de l'Indice.
Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 7).

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

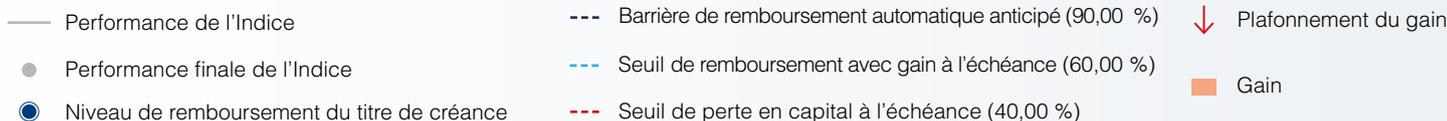
⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

⁽⁴⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

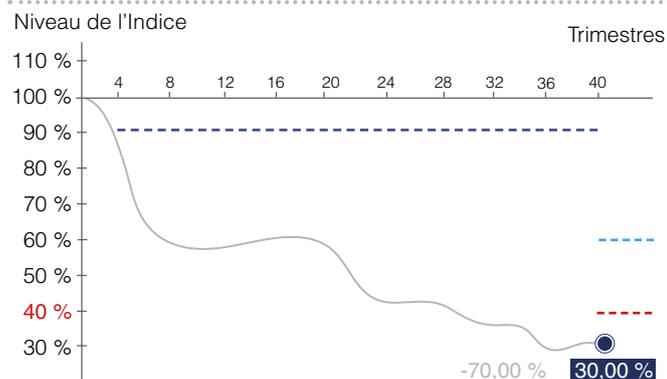
⁽⁵⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 12,50 % à la 1^{re} Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 15 juin 2026).

Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.



► Scénario défavorable : Forte baisse de l'Indice à l'échéance (supérieure à 60,00 %)

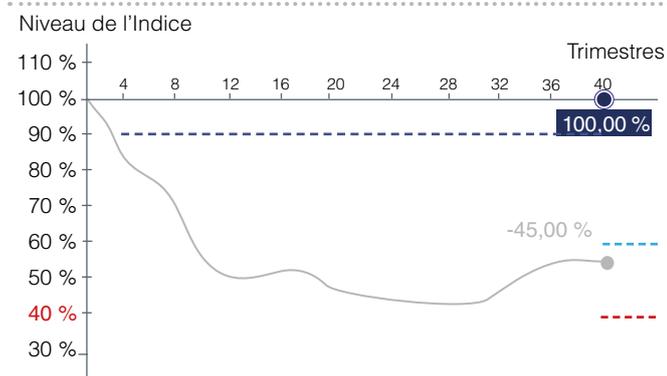


- À chaque Date d'Évaluation Trimestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Évaluation Finale⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est égal à 30,00 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 70,00 %) : l'investisseur reçoit 30,00 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle du niveau de l'Indice, soit une perte de 70,00 %.

Dans le cas défavorable où le niveau du Panier équilibré baisserait de plus de 60,00 % à la Date d'Évaluation Finale⁽¹⁾, la perte en capital serait supérieure à 60,00 % du Capital Initial, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.

Remboursement final : 30,00 % du Capital Initial
TRA brut⁽²⁾ : -11,30 % (identique à celui de l'Indice)
TRA net⁽³⁾ : -12,18 %

► Scénario médian : Baisse modérée de l'Indice à l'échéance (inférieure à 60,00 %)



- À chaque Date d'Évaluation Trimestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Évaluation Finale⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est égal à 55,00 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 45,00 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse du niveau de l'Indice à l'échéance.

Remboursement final : 100,00 % du Capital Initial
TRA brut⁽²⁾ : 0,00 % (contre -5,78 % pour l'Indice)
TRA net⁽³⁾ : -1,00 %

► Scénario favorable : Forte hausse de l'Indice dès la fin du 4^e trimestre (Plafonnement du gain)



- À la 1^{re} Date d'Évaluation Trimestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'Indice est égal à 130,00 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 12,50 %, soit 3,125 % par trimestre écoulé. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que partiellement de la hausse du niveau de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).

Remboursement final : 112,50 % du Capital Initial
TRA brut⁽²⁾ : 11,94 % (contre 28,58 % pour l'Indice)
TRA net⁽³⁾ : 10,83 %

Information importante : la valorisation de Alta Rendement 2025 en cours de vie peut évoluer indépendamment du niveau de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Date d'Évaluation Trimestrielle, si le niveau de l'Indice est proche de 100,00 % de son Niveau Initial, et à la Date d'Évaluation Finale, s'il est proche de 40,00 % ou de 60,00 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau et de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières pour le détail des dates (page 7).

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite, de capitalisation ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

L'Indice iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index®

L'Indice iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index® est un indice administré par Scientific Beta (France) SAS et calculé et publié par la société SGX®. Il est composé d'une sélection fixe de 10 actions mondiales qui tirent la plupart de leurs revenus de l'industrie des semi-conducteurs. Il a été lancé le 4 avril 2024 à un niveau de 950 points.

La sélection de l'Indice est équilibrée, ce qui signifie que chaque action représente 10,00 % de son poids global à chaque date de rebalancement en mars, juin, septembre et décembre.

L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes bruts (versés par les actions composant l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 50 points d'indice par an. Le montant de 50 points d'indice est fixe. **Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.** Par ailleurs, cette performance sera d'autant plus pénalisée en cas de baisse de l'Indice. En effet, la baisse de l'Indice sera accélérée et amplifiée, car ce prélèvement forfaitaire de niveau fixe pèsera plus fortement, relativement au niveau de l'Indice.

À titre d'information, le niveau moyen des dividendes bruts versés par l'Indice depuis l'année 2015 est de 52,51 points. **Les niveaux des dividendes passés ne préjugent pas des niveaux des dividendes futurs.**

La consultation de l'indice iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index® est accessible sur le site de l'administrateur (<https://www.sgx.com/indices/products/semc10dg>), ou sur la page en français (<https://equityderivatives.natixis.com/fr/indice/semc10dg/>) dédiée à l'Indice sur le site de Natixis, ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : SEMC10DG Index).

Évolution historique et simulée de iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index®

Toutes les données précédant la date de lancement de l'Indice sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Source : Bloomberg, du 03/03/2015 au 03/03/2025

Performances cumulées au 03/03/2025	1 an	5 ans	10 ans
Indice iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index®	-19,30 %	142,71 %	277,56 %

Source : Bloomberg, du 03/03/2015 au 03/03/2025

Caractéristiques principales

Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure).
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.
Devise	Euro (€)
Période de commercialisation	Du 21 mars 2025 (9h00 CET) au 30 mai 2025 (17h00 CET). La période de commercialisation peut être close à tout moment.
Code ISIN	FR001400Y2M6
Sous-jacent	L'indice iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index® (code Bloomberg : SEMC10DG Index), calculé dividendes bruts réinvestis et diminué d'un montant forfaitaire de 50 points par an, sur une base quotidienne.
Prix d'Émission	100,00 % de la Valeur Nominale
Valeur nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	10 ans
Date d'Émission	21 mars 2025
Date d'Évaluation Initiale	30 mai 2025
Dates d'Évaluation Trimestrielle	Le 28 ^e jour du mois de chaque trimestre, ou le Jour de Bourse suivant si le 28 ^e jour du mois n'est pas un Jour de Bourse, à partir du 1 ^{er} juin 2026 (inclus) et jusqu'au 28 février 2035 (inclus). Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture de l'Indice est publié. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de Jours de Bourse fermés.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	Le 10 ^e jour ouvré suivant la Date d'Évaluation Trimestrielle, à partir du 15 juin 2026 (inclus) et jusqu'au 14 mars 2035 (inclus). Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés.
Date d'Évaluation Finale	30 mai 2035
Date d'Échéance	13 juin 2035
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (https://equityderivatives.natixis.com/) sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters, Six Telekurs et Fininfo.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture de l'Indice est publié.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bimensuelle. Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Marché secondaire	Natixis pourra fournir un prix indicatif des titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra pas excéder 1,00 %.
Commission de distribution	La commission de distribution ponctuelle pourra atteindre un montant maximum annuel de 1,00% du montant nominal des Titres de Créance placés, calculée sur la durée de vie maximale des Titres de Créance. Le paiement de ces commissions pourra se faire par règlement et/ou par réduction du prix de souscription. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Titres de créance	Bourse de Luxembourg
Éligibilité	Comptes-titres, contrats d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que le titre de créance est destiné à être offert dans le cadre d'une offre dispensée de la publication d'un prospectus (offre adressée à des investisseurs qualifiés). La présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

AVERTISSEMENT

Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord avec les distributeurs qui commercialisent le titre de créance **Alta Rendement 2025**. Il est relatif à un titre de créance destiné à être offert dans le cadre d'une offre dispensée de la publication d'un prospectus (offre adressée à des investisseurs qualifiés). La présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. L'ensemble des données est présenté hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après) préparées exclusivement pour les besoins de l'admission des titres de créance sur le marché réglementé du Luxembourg (le "Prospectus"). Ce document est destiné à être distribué dans le cadre des articles L411-2 du Code monétaire et financier et 211-2 paragraphe 4 du Règlement Général de l'AMF. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce titre de créance peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE TITRE DE CRÉANCE.** En cas d'incohérence entre les informations relatives aux caractéristiques des Instruments Financiers figurant dans cette brochure et les Conditions Définitives relatives exclusivement à l'admission des titres de créance sur le marché réglementé, ces dernières prévaudront. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Natixis ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce titre de créance. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les titres de créances visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Natixis peut être amenée à avoir des positions sur les Instruments Financiers et sur l'Émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir des informations sur tout produit, titre de créance, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, titre de créance, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une [documentation juridique](#) composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, approuvé le 7 juin 2024 par l'AMF sous le n° 24-210 (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives en date du 19 mars 2025 (les « Conditions Définitives ») préparées exclusivement pour les besoins de l'admission des titres sur le marché réglementé du Luxembourg. Le Prospectus de Base est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (https://cib.natixis.com/DevInet.PIMS.ComplianceTool.Web/api/ProspectusPublicNg/DownloadDocument/307/PROGRAM_SEARCH), et des copies peuvent être obtenus auprès de Natixis 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, sur simple demande. Les Conditions Définitives sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et de Natixis (<https://cib.natixis.com/devinet.pims.complianceetool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/FR001400Y2M6/FT/DS>). L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les titres de créance offerts ou admis à la négociation sur un marché réglementé. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

Avertissement SGX

Singapore Exchange Limited et/ou ses sociétés affiliées (désignées ci-après collectivement, « SGX ») ne donne aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, quant aux résultats à obtenir de l'utilisation de l'iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index® (« l'Indice ») et/ou du niveau auquel l'Indice se situe à un moment donné, un jour donné ou autre. L'Indice est administré par Scientific Beta (France) SAS et calculé et publié par SGX. Scientific Beta et SGX ne seront pas responsables (que ce soit par négligence ou autrement) et ne seront pas tenus d'informer d'une quelconque erreur dans le présent document. L'Indice est une marque commerciale de SGX et est utilisée par Natixis sous licence. Tous les droits de propriété intellectuelle dans l'Indice sont dévolus à SGX.

Natixis
Société Anonyme au capital de 5 894 485 553,60 euros
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524
Date de rédaction de la brochure : 7 mars 2025

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Alta Rendement 2025
Nom de l'initiateur du PRIIP :	Natixis (Emetteur : Natixis Structured Issuance / Garant : Natixis), faisant partie du groupe BPCE
Identifiant	Code ISIN : FR001400Y2M6
Site Web de l'initiateur du PRIIP :	www.natixis.com
Pour de plus amples informations appelez le :	+33(1)58.55.47.00
Réglémentée par :	Autorité des Marchés Financiers et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution est chargée du contrôle de Natixis Structured Issuance en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du document d'informations clés :	6 mars 2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type	Le produit se présente sous la forme d'un titre de créance, régi par le droit français.
Durée	La date d'échéance du produit est le 13 juin 2035 et il est recommandé de conserver le produit jusqu'à maturité, ou jusqu'à ce qu'un événement de remboursement automatique anticipé se produise selon les conditions spécifiées ci-dessous.
Objectifs	Fournir des paiements d'intérêt, en échange du risque de perte en capital. Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque Montant Nominal investi.

- **Evènement de Remboursement Automatique Anticipé :** si la Performance du Sous-jacent est supérieure ou égale à -10% à toute Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé, le produit sera remboursé par anticipation et vous recevrez, en plus du Montant Nominal, un montant égal au Montant d'Intérêt correspondant au Montant d'Intérêt par période à la prochaine Date de Paiement. Aucun autre paiement de principal ou d'intérêt ne sera effectué suivant ce paiement et ce remboursement anticipé.
- **Montant de Remboursement à la Date de Maturité :**
 - Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, alors vous recevrez l'un des montants suivants :
 - ◇ Si un Evènement de Barrière ne s'est pas produit :
 - Si la Performance Finale du Sous-jacent est supérieure ou égale à -40%, vous recevrez en plus du Montant Nominal, le Montant d'Intérêt, correspondant au Montant d'Intérêt par période.
 - Si la Performance Finale du Sous-jacent est inférieure à -40%, vous recevrez le Montant Nominal.
 - ◇ Sinon, vous recevrez un montant égal au Montant Nominal diminué d'un montant égal au Montant Nominal multiplié par la valeur absolue de la Performance Finale du Sous-jacent. **Le montant payé dans un tel cas sera inférieur au Montant Nominal et vous pourrez perdre tout ou partie de votre capital.**

Dates, Valeurs Clés et Définitions

Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Sous-jacent(s) :** iEdge Global Semiconductors 10 EW Decrement 50 Points GTR Index
- **Performance du Sous-jacent :** (a) la Valeur de Clôture du Sous-jacent à une date donnée divisée par sa Valeur Initiale, moins (b) 100%, exprimée en pourcentage
- **Performance Finale du Sous-jacent :** la Performance du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Finale
- **Evènement de Barrière :** un Evènement de Barrière est considéré comme s'étant produit si la Valeur de Clôture du Sous-jacent est en dessous de 40% de sa Valeur Initiale à la Date d'Evaluation Finale
- **Valeur Initiale :** la Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Initiale
- **Valeur de Clôture :** la valeur du Sous-jacent à la clôture du marché lors d'un jour ouvré donné
- **Montant Nominal :** 1 000 EUR
- **Prix d'Emission :** 100% du Montant Nominal
- **Montant d'Intérêt par période :** 12,50%, 15,625%, 18,75%, 21,875%, 25,00%, 28,125%, 31,25%, 34,375%, 37,50%, 40,625%, 43,75%, 46,875%, 50,00%, 53,125%, 56,25%, 59,375%, 62,50%, 65,625%, 68,75%, 71,875%, 75,00%, 78,125%, 81,25%, 84,375%, 87,50%, 90,625%, 93,75%, 96,875%, 100,00%, 103,125%, 106,25%, 109,375%, 112,50%, 115,625%, 118,75%, 121,875% ou 125,00%. Chaque Montant d'Intérêt est multiplié par le Montant Nominal
- **Dates :**
 - **Date d'Emission :** 21 mars 2025
 - **Date de Maturité :** 13 juin 2035
 - **Dates de Paiement :** 10 jours ouvrés après chaque Date d'Evaluation (autre que la Date d'Evaluation Initiale)
 - **Date d'Evaluation Initiale :** 30 mai 2025
 - **Dates d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé :** 1 juin 2026 (inclus) puis tous les trimestres au même jour calendaire que la première date de référence (ou le jour ouvré suivant si celui-ci n'est pas un jour ouvré), jusqu'à la Date d'Evaluation Finale (exclue)
 - **Date d'Evaluation Finale :** 30 mai 2035

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains événements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Emetteur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Emetteur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'évènement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs de détail qui :

- ont un objectif de croissance du capital
- sont disposés et capables de supporter une perte totale de leur capital et acceptent le risque crédit de l'Emetteur et du Garant
- ont une tolérance au risque en ligne avec l'indicateur synthétique de risque de ce document
- ont une connaissance et une expérience suffisantes des produits tel que celui décrit dans ce document
- ont un horizon d'investissement minimum compatible avec la période de détention recommandée

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 13 juin 2035. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, une classe de risque élevée. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit sont évaluées à un niveau élevé; et 2) le risque de crédit : le fait qu'il soit très peu probable que de mauvaises conditions de marché affectent la capacité de l'Emetteur et du Garant à vous payer. **Vous recevrez des paiements dans la devise du produit, qui peut être différente de votre devise. Dans ce cas, soyez conscient du risque de change. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.** Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Emetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :		Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance		
		Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau		
Exemple d'investissement :		10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans	Si vous sortez à la date de remboursement anticipé ou à l'échéance
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions (le produit est résilié après 10,2 années)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	708 EUR	1 043 EUR	469 EUR
	Rendement annuel moyen	-92,92%	-31,39%	-25,85%
Défavorable (le produit est résilié après 1,2 années)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 092 EUR		11 250 EUR (Ω)
	Rendement annuel moyen	0,92%		10,00% (Ω)
Intermédiaire (le produit est résilié après 1,2 années)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 673 EUR		11 250 EUR (Ω)
	Rendement annuel moyen	6,73%		10,00% (Ω)
Favorable (le produit est résilié après 2,2 années)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 617 EUR		12 500 EUR (Ω)
	Rendement annuel moyen	16,17%		10,51% (Ω)

(Ω) Dans ce scénario, le produit a été remboursé par anticipation, au terme spécifié dans le scénario. Les résultats affichés dans la colonne la plus à droite représentent la valeur et le rendement lors de l'appel anticipé, sans réinvestir les paiements.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios favorable, modéré, défavorable et de stress représentent les résultats possibles qui ont été calculés sur la base de simulations utilisant les performances passées de l'actif de référence sur une période allant jusqu'à 5 ans. Sauf mention contraire expresse, les rendements indiqués sont des taux nominaux qui ne tiennent pas compte du niveau de l'inflation. Le rendement réel peut être significativement inférieur dans un contexte de forte inflation.

QUE SE PASSE-T-IL SI NATIXIS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur et/ou le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières («bail-in»), votre créance peut être réduite à zéro, convertie en actions ou subir un report d'échéance. Ce produit ne prévoit pas de système de garantie ou de système d'indemnisation des investisseurs. Si l'Emetteur et le Garant sont incapables de payer et/ou sont en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et il se pourrait que tout paiement soit retardé.

Natixis Internal Reference: 87122

Key KID: 8CX6

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis.
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Investissement 10 000 EUR	Si le produit est remboursé par anticipation dès la première date possible 15 juin 2026	Si le produit arrive à échéance
Coûts totaux	940 EUR	940 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	9,1% chaque année	1,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à l'échéance, votre rendement moyen par an devrait être 9,30% avant déduction des coûts et de 8,25% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	9,40% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	940 EUR
Coûts de sortie	0,50% du montant que vous payez en quittant ce placement. Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit si vous sortez à la période de détention recommandée ou en cas de remboursement automatique anticipé.	50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 10,2 ans.

La période de détention recommandée correspond à la date de maturité du produit, le produit étant conçu pour être conservé jusque-là. Toute recommandation concernant la période de détention peut ne pas être pertinente pour un investisseur spéculatif. Pour les investisseurs achetant le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de la période de détention du risque sous-jacent.

Natixis pourra fournir un prix indicatif du produit aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1%. Si vous voulez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra des paramètres du marché au moment où vous souhaitez le vendre. Dans ce cas, vous pourriez avoir à supporter une perte partielle ou totale de votre investissement. Plus d'informations disponibles sur demande.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le service que vous avez reçu lié à ce produit, vous pouvez contacter votre conseiller habituel. A tout moment, dans le cas où vous souhaiteriez déposer une réclamation concernant ce produit ou le service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en contactant votre conseiller ou le service des réclamations de Natixis à l'adresse suivante : natixis.groupebpce.com/fr/reclamations/ ou par écrit à NATIXIS Service de traitement des réclamations - CORPORATE AND INVESTMENT BANKING 7 promenade Germaine Sablon – 75013 Paris - France ou encore par mail à ld-m-premiumkids@natixis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus (un prospectus de base complété de temps à autre et complété par les conditions définitives ou un prospectus et, le cas échéant, toute section sommaire applicable associée) en vertu duquel le produit est émis est disponible gratuitement auprès de l'Initiateur à l'adresse suivante : Natixis CIB, 7 promenade Germaine Sablon – 75013 Paris - France et peut être disponible sur le site web suivant de l'Initiateur <https://cib.natixis.com/home/pims/prospectus#/prospectusPublic>.

Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés (KID) ne constituent pas une recommandation d'acheter ou de vendre le produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec la banque de l'investisseur ou le conseiller. Vous pouvez obtenir plus d'informations à propos de ce produit auprès de votre conseiller financier. Ce Document d'Informations Clés est un document précontractuel qui vous donne les principales informations sur le produit (caractéristiques, risques, coûts ...). Si vous effectuez une transaction, une confirmation de transaction vous sera envoyée après la transaction.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.